



LA GESTION DES DÉCHETS : UNE THÉMATIQUE À LA CROISÉE DES PRÉOCCUPATIONS FINANCIÈRES, ENVIRONNEMENTALES ET ÉTHIQUES.

INFORMATIONS A DESTINATION DU GRAND PUBLIC

De ne pas
respecter
l'environnement
salée la facture



Que du bonheur
la REOMI



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Plus d'écologie punitive !

Je produis moins d'ordures ménagères !

Je fais un geste pour la planète !

Je paie moins cher !

C'est ça l'esprit REOMI !

La Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières et plus particulièrement son service ordures ménagères est actuellement en pleine réflexion sur le nouveau dispositif à mettre en place sur son territoire. La collectivité souhaiterait faire évoluer la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) dans le but d'encourager les habitants à réduire la production de déchets ménagers. Cette nouvelle redevance appelée REOMI (Redevance Incitative) remplacerait celle existante.

L'objectif est donc de vous inciter à privilégier les filières de recyclage et de compostage et de vous permettre d'agir sur votre facture en obtenant plus d'équité entre tous les usagers.

Afin de mettre en oeuvre au mieux ce dispositif, nous avons réalisé un questionnaire à destination du grand public qui vise à obtenir une bonne compréhension de vos pratiques et à identifier vos processus et votre implication dans la gestion des déchets. Si vous êtes curieux et intéressés par ce nouveau dispositif, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la CC Ventadour Egletons Monédières pour répondre au questionnaire. Vous avez jusqu'au vendredi 31 Août 2020 pour répondre à ce questionnaire.

D'avance, merci de bien vouloir collaborer. Ça pourrait payer !